



FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES MAISONS DE L'EUROPE



Les Actes du

Colloque

L'Europe *une chance*
pour trouver un emploi !

Maison de l'Europe des Yvelines

www.maisoneurope78.eu

Tél : 01 39 52 36 21

contact@maisoneurope78.eu

Discours d'accueil du
Président de l'association
Pierre Lequiller

*Mesdames et Messieurs,
Chers amis,*

*Je suis particulièrement heureux
de vous retrouver aujourd'hui
pour cette belle manifestation
du «Printemps de l'Europe»
organisée par la Maison de
l'Europe des Yvelines.*

*Je tiens tout d'abord à féliciter
vivement tous les organisateurs
de cette rencontre et notamment
Regina LECOINTE qui
fournit un travail considérable
à la tête de cette association.*

*Je voudrais saluer le travail
fantastique réalisé tout au long
de l'année par l'équipe de la
Maison de l'Europe, qui a su
rester mobilisée après l'échec du
référendum sur la Constitution
européenne.*

*La Maison de l'Europe joue
un rôle majeur en matière de
sensibilisation, d'information
et de formation des citoyens sur
la construction européenne. Les
rencontres de proximité qu'elle
organise et que j'affectionne
tout particulièrement,
participent grandement à
l'évolution du débat européen.
Sachez que vos considérations
et vos contributions
aident à l'amélioration du
fonctionnement de l'Union.*

*Aujourd'hui, nous sommes
réunis pour évoquer ensemble
un sujet qui en ce moment
même, fait grand bruit dans
notre pays, l'avenir et l'emploi
des jeunes en Europe.*

*C'est vrai, la conjoncture
actuelle est difficile. Le chômage*

des jeunes en France et dans toute l'Union est élevé, et il convient de mobiliser toutes nos forces pour lutter contre ce fléau.

Face aux difficultés rencontrées par tous les Etats membres sur ce sujet, l'Europe est une chance et non pas une menace pour l'emploi.

(Extrait du discours de l'intervention du Président de la Maison de l'Europe des Yvelines)



Introduction
par **Nicole Cabot**
(chargée de projets FSE)

2006, «Année européenne de la Mobilité des Travailleurs», souhaitée par la Commission Européenne, a donné l'opportunité à la Maison de l'Europe des Yvelines, d'organiser le 14 mars dernier un colloque sur le thème :

L'Europe *une chance*

Réalisé dans le cadre du «Printemps de l'Europe» avec le soutien du FSE et la participation active de la Mairie de Chatou et de la Maison Jean Monnet, il a permis une rencontre particulièrement riche entre les jeunes en formation ou demandeurs d'emploi et les personnalités du système éducatif français, de l'entreprise, des chambres de Commerce et d'Industrie de Versailles, franco-allemande, franco-espagnole ainsi que des délégations départementales,

régionales et européennes.

L'organisation de la manifestation s'est faite en étroite collaboration avec le Rectorat de Versailles, l'ANPE Espace International et les entreprises du bassin d'emploi.

Il s'agissait de répondre aux questions posées par les jeunes envisageant d'effectuer une mobilité en Europe soit pour une période de formation plus ou moins longue soit pour trouver un emploi.

pour trouver un emploi !

*Regina Lecointe,
Secrétaire Générale de
la Maison de l'Europe
des Yvelines, s'adresse au
public du colloque*

Essentiellement :

*Quelles formations pour
quels emplois ?*

*Comment étudier et
travailler en Europe ?*

Des réponses ont été apportées par des témoignages, par de nombreuses interventions de personnalités sollicitées et par la présence d'un grand nombre de stands diffusant une information très pragmatique et concrète. Les échanges ont été fructueux.



Le public ciblé était présent, 385 personnes dont 203 jeunes en formation ou demandeurs d'emploi, des parents d'élèves, des élus des directions des ressources humaines d'entreprise, des responsables des Missions locales, des professeurs et des proviseurs. Le débat s'est situé à tous les niveaux de qualification depuis le baccalauréat professionnel jusqu'au niveau ingénieur et plus, ainsi que dans diverses branches professionnelles. Les interventions ont été très convaincantes, en particulier le témoignage des jeunes ayant effectué une mobilité en Europe grâce à un programme européen ERASMUS, LEONARDO ou Service Volontaire Européen.

Globalement, l'ensemble des intervenants encourage le «parcours européen» comme première étape avant d'envisager un «parcours international». La formation tout au long de la vie est évoquée pour montrer



La Salle Catinat, lieu du colloque

l'importance d'être autonome et capable de s'adapter face à un changement de métier ou de lieu de travail. Les jeunes doivent être préparés à cette double mobilité pour être en mesure de découvrir, de se confronter et d'accepter d'autres cultures et ainsi de mieux

«comprendre comment l'autre fonctionne». Il convient également de faire preuve de volontarisme.

Le point très souvent abordé est celui de l'apprentissage et de la connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères, passeport

incontournable. Il est devenu indispensable de s'exprimer en anglais quelque soit le niveau de compétence et aussi de connaître une seconde langue voire une troisième langue. Beaucoup d'intervenants insistent sur l'apprentissage de l'allemand, 2ème langue utilisée au sein de l'Union Européenne. Les évolutions nécessaires pour faciliter la mobilité en Europe se situent au niveau de l'éducation, de la formation et de la reconnaissance des compétences. Des propositions concrètes sont faites dont il conviendra de soutenir la mise en œuvre :

Education Nationale

- Intégrer l'Education dans la construction européenne
- Favoriser l'ouverture européenne dans les établissements
- Participer à l'harmonisation des diplômes

ANPE Espace International

- Renseigner sur la législation sociale applicable
- Présenter les outils d'information sur le marché de l'emploi en Europe

Chambres de Commerce et d'Industrie

- Sensibiliser les entreprises à l'espace européen
- Développer la mobilité dans le cadre de l'apprentissage

Elus

- Soutenir et favoriser les programmes d'échanges

Entreprises

- Faire connaître les attentes du monde professionnel
- Faciliter l'accueil de stagiaires
- Reconnaître davantage l'EUROPASS MOBILITE

Vous trouverez également les actes complets du colloque sur

le site de la Maison de l'Europe avec des liens vers d'autres sites qui apporteront des solutions pratiques aux questions posées par les jeunes.

En conclusion, informer, renforcer une ouverture culturelle et professionnelle vers l'Europe, favoriser l'insertion et donc offrir au plus grand nombre les meilleures conditions d'accès à l'emploi, tels sont les axes majeurs de cette manifestation. Celle-ci s'inscrit dans un projet global, que la Maison de l'Europe des Yvelines souhaite poursuivre, afin d'accompagner les expériences linguistiques, culturelles et professionnelles des jeunes de l'Académie de Versailles et des personnes en recherche d'emploi.

Arnaud Pinon
Directeur de l'Association
Jean Monnet



L'association a pour objet «d'apporter son concours à toute initiative et réalisation tendant à faire vivre et à transmettre la mémoire de Jean Monnet, de son œuvre et de ses enseignements». Elle est un des partenaires de la Maison de l'Europe des Yvelines. Son directeur Arnaud Pinon a accepté d'animer et de coordonner les débats de ce colloque.

Christian Murez
Maire de Chatou



Christian Murez, qui a mis à disposition le Centre Catinat pour les besoins de la manifestation, s'est tout d'abord félicité de la nouvelle installation de la Maison de l'Europe des Yvelines au 37 bis avenue Foch, véritable «vitrine européenne». Puis Monsieur le Maire a confirmé son souhait d'une Europe ambitieuse, porteuse de débouchés en matière d'emploi et donc d'avenir pour tous les jeunes.

Jean-Félix Bernard a adressé de vifs remerciements à l'attention de la Maison de l'Europe des Yvelines pour l'initiative non seulement de ce projet spécifique mais aussi pour le Parlement des Jeunes, manifestation annuelle rassemblant des Jeunes français, allemands et polonais et les «Cafés Europe», organisés une fois par mois, permettant de débattre entre citoyens sur les sujets européens.

Un remerciement tout particulier est également adressé à Jacqueline Penez, conseillère régionale catovienne, et à Philippe Trolliet, représentant du Conseil Economique et Social. Jean-Félix Bernard souligne l'importance de l'Europe dans la vie de tous les Franciliens. Il précise que la Région Ile de France intervient auprès des instances communautaires et bénéficie de fonds structurels pour mieux préparer l'avenir.

L'Europe permet :

- un soutien communautaire à la région Ile de France par une mise

à disposition de fonds structurels et plus particulièrement «le Fonds Social Européen» pour financer la modernisation des politiques de formation, d'éducation et d'emploi

- la découverte de l'Europe pour informer les jeunes et encourager l'apprentissage d'autres cultures et d'autres langues
- la réflexion et les échanges européens de savoir-faire.

Jean-Félix Bernard encourage tous les jeunes Franciliens présents dans la salle et intéressés par une mobilité européenne, à poursuivre leur objectif et à utiliser tous les dispositifs présentés lors du colloque pour faciliter leur démarche et ainsi mieux préparer leur insertion professionnelle, quel que soit leur niveau de qualification.



Jean-Félix Bernard
Conseiller régional et Président
de la Commission des actions
internationales et des affaires
européennes d'Ile de France

François Renuit
chargé de mission au service
politique de la Commission
Européenne à Paris



François Renuit rappelle que la Représentation de la Commission s'inscrit dans un dispositif institutionnel décentralisé d'information sur l'Europe comprenant également :

- le Centre national d'information sur l'Europe
- les 38 relais Europe Direct, implantés sur le territoire français

Ses principales missions sont :

- l'information de la presse écrite

et audiovisuelle sur l'actualité européenne

- l'alerte précoce du siège de la Commission Européenne à Bruxelles sur l'état du débat européen en France

- l'information du public

Parmi ses nombreuses activités, la Commission soutient et met en œuvre les actions dans le cadre du Printemps de l'Europe.

L'objectif du Printemps de l'Europe est d'accroître la connaissance des collégiens et des lycéens concernant l'Europe en général et ses pays membres en particulier, leurs habitants et leurs institutions.

Cette manifestation a essentiellement pour but de donner la parole aux jeunes avec l'organisation de nombreux débats dans les établissements scolaires.

www.printempseurope2006.org

Les témoignages



Les programmes





ERASMUS JérémY Toledano

Etudiant en école de commerce à Paris, **JérémY** a effectué un programme ERASMUS en Angleterre, validant ainsi sa 3ème année d'études commerciales. Cette année passée à l'université britannique lui a permis d'obtenir un «BA», diplôme local correspondant à une licence.

Il nous livre ses commentaires quant aux précautions et aux atouts liés à sa mobilité dans le cadre de ses études :

- préparer au mieux son séjour et s'assurer de la valeur (niveau de reconnaissance) du diplôme envisagé à l'étranger,
- s'affranchir du cocon «franco-français», en évitant de privilégier

un entourage francophone mais au contraire en s'ouvrant à la culture et à la langue du pays visité

- créer son réseau à l'étranger, grâce aux nombreuses rencontres, très utiles sur l'instant et à plus long terme
- se présenter, après une telle expérience, sur le marché de l'emploi français avec des atouts supplémentaires très appréciés, tels que l'adaptabilité, la maîtrise d'une 2ème voire d'une 3ème langue étrangère.

www.education.gouv.fr/int/erasmus.htm



LEONARDO Marion Blanquefort

Marion a effectué un programme LEONARDO, d'une durée de quatre semaines dans une clinique vétérinaire en Irlande. Dans ce pays, elle a découvert une profession à part entière «assistante de vétérinaire».

Ravie de cette expérience, Marion envisage de s'installer en Irlande, afin de pouvoir y exercer ce métier.

www.socrates-leonardo.fr

Scolarisée au lycée Eugène Ionesco à Issy les Moulineaux, en classe de 1ère, **Kenza** nous raconte le déroulement du programme VOLTAIRE de l'OFAJ, auquel elle a participé l'année dernière. Pendant son année de seconde au lycée, Kenza est partie pour six mois en Allemagne, hébergée par sa correspondante. Grâce à son intégration dans l'école de celle-ci, elle a vécu «comme une Allemande».

Kenza remercie vivement son professeur d'allemand, de lui avoir parlé de ce programme et comme elle le dit «*comprendre une langue, connaître une autre culture : c'est s'ouvrir sur le monde. Cette expérience m'a été très bénéfique, car maintenant*

VOLTAIREKenza Bellout

je sais parler allemand, mais surtout je comprends les Allemands. J'espère intégrer l'année prochaine une classe européenne allemande, pour perfectionner ma connaissance de la langue et donner à ce séjour une autre dimension. Ma connaissance de l'allemand, je pense, m'apportera beaucoup pour mon futur métier. En effet, de nombreuses entreprises allemandes sont implantées en France et l'allemand y est essentiel. Pour conclure, je souhaite dire que le Programme VOLTAIRE a renforcé l'amour que je porte à l'Allemagne !»

www.ofaj.org/accessible/fr/apprendre/carnetvoltaire.htm



Partie pour un an en Norvège, dans le cadre du programme SVE (Service Volontaire Européen), **Sabine** ne regrette en rien cette expérience. Elle nous en expose les bienfaits. «Après mon bac, j'ai décidé de travailler dans la restauration. Entre-temps, j'ai essayé de passer

SVESabine Orsoni

plusieurs concours ou examens dans la branche socio-éducative, mais en vain... Après quelque temps, j'ai rencontré un ami qui travaillait dans l'animation. Il a entendu parler du programme SVE dans le cadre de son travail et m'a proposé d'aller à une réunion d'information à ce



sujet. L'idée de partir, de faire un 'premier pas vers l'indépendance' et de vivre une aventure hors du commun m'enchantait !! Et puis, j'avais envie d'avoir une expérience dans le domaine culturel et éducatif. Je me suis donc renseignée auprès du CIDJ qui m'a donné des adresses de structure d'envoi. J'ai donc pris contact avec Inter'Echanges, qui m'a aidée à préparer mon séjour en Norvège.

J'ai donc passé un an dans un centre de loisirs primaire (fritidsklubb) avec des enfants de 6 à 14 ans en tant qu'animatrice. Le centre était situé

dans un quartier multiculturel, les enfants venaient d'origines diverses, et l'accueil fut chaleureux ... »

De retour en France, cette expérience a donné à Sabine la volonté d'acquérir un diplôme dans le domaine de l'animation. Raviée de cette aventure riche au niveau culturel, linguistique et humain, Sabine affirme que cet éloignement du cocon familial lui a fait gagner en maturité et en indépendance.

www.injep.fr/-Service-Volontaire-Europeen-18-25-.html

Marie Richard de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DDJS)

Marie Richard, Conseillère d'Éducation Populaire et de Jeunesse, donne un complément d'information sur le programme Service Volontaire Européen (SVE).

Le SVE est l'un des volets du Programme Européen Jeunesse ; il permet de faire partir, (ou d'accueillir ici en France) tout jeune de 18 à 25 ans, dans l'un des 25 pays de l'Union,

ainsi que dans les pays de l'espace économique européen (Islande, Liechtenstein) et les pays candidats à l'adhésion (Bulgarie, Roumanie, Turquie).

Pour quoi faire ?

Pour y réaliser des activités d'utilité sociale, mises en place par des organismes comme des maisons de quartier, des maisons de retraite, des



centres de soins, des orphelinats, des foyers pour différents publics, des parcs ou réserves naturelles...

Le SVE n'est ni un travail, ni un stage, ni une formation ni un séjour linguistique bien que l'apprentissage de la langue soit dispensé sous forme de cours au début du séjour.

Il s'agit donc d'une aventure personnelle, fondée sur une expérience de vie dans un autre pays, d'une culture bien différente.

Combien de temps ?

Le SVE est une mission qui dure de 6 à 12 mois.

Il existe aussi une formule « à court terme », de 3 mois, réservée aux jeunes ayant un peu moins d'opportunités que la moyenne (échec scolaire, chômeur de 25-26 ans sans qualification ou difficultés personnelles).

Comment ?

Le jeune qui part en SVE est entièrement pris en charge, pour le transport, l'hébergement et la nourriture. Il reçoit aussi environ 150 euros d'argent de poche par mois.

Comment s'inscrire ?

Il faut d'abord consulter les offres de mission, très nombreuses, sur le site de l'Agence française du programme européen jeunesse (AFPEJ www.injep.fr/-Agence-Francaise-du-Programme-.html), puis prendre contact avec un organisme qu'on appelle « structure d'envoi » qui guidera le (la) candidat(e) dans le parcours d'inscription qui prend en général plus de 6 mois. L'organisme le plus proche pour les Yvelinois est le CIDJ, 101 quai Branly Paris 7ème.

Que font les jeunes généralement ?

Ils sont avant tout majoritairement des filles à partir, ce qui donne un plus aux candidatures masculines. Les destinations sont tournées vers le Royaume Uni et l'Europe du sud, mais la Pologne et les pays baltes sont de plus en plus demandés.

Le mieux pour partir en SVE est de s'accorder une sorte d'année sabbatique, on peut aussi partir à 25-26 ans. Au retour, c'est une expérience très riche qui a été vécue, avec de bonnes facultés d'adaptation et linguistiques notamment, mais il vaut

mieux penser à préparer cette délicate étape par exemple en présentant une autre action du Programme Européen Jeunesse qui s'appelle «Capital Avenir».

Cette action consiste à réaliser un projet dans son pays d'origine, en prolongement ou en rapport avec ce qui a été effectué durant le SVE, (par exemple, une formation professionnelle en lien avec les tâches effectuées lors du SVE).

www.ddjs-yvelines.jeunesse-sports.gouv.fr/

Mobilité
professionnelle
européenne : Film

«Cindy et Steven citoyens européens»

C'est à voir Production - film de Hugues Philippart
Association Jean Monnet www.jean-monnet.net

Ce film présente un exemple de la mobilité professionnelle en Europe. Aujourd'hui, l'Union Européenne, forte de ses 25 pays membres, représente de nombreuses opportunités pour tous les Européens, désireux de vivre une expérience professionnelle dans un pays autre que le leur. Ce programme de mobilité professionnelle est financé par le Conseil Régional. Ce film relate l'une de ces aventures pour deux jeunes de la région Ile de France. Cindy et Steven, durant leur année de préparation au Baccalauréat professionnel section hôtellerie restauration tentent l'aventure et vont passer un mois en Italie. Sans aucun bagage linguistique préliminaire, mais dotés d'une forte motivation, ces deux jeunes franciliens découvrent les habitudes professionnelles

du pays voisin, s'adaptent à la culture grâce à un hébergement en famille d'accueil les quinze premiers jours, et bénéficient d'un accompagnement linguistique sur place.

Le travail d'équipe, l'initiative personnelle, l'apprentissage de techniques culinaires ou de service de restauration et surtout une formidable envie de mieux connaître les habitants au quotidien permettent à Cindy et Steven de gagner leur pari. Au retour en France, ils considèrent que l'angoisse du début a très vite laissé place à une satisfaction sans pareille due à cette expérience de mobilité professionnelle. Un bel exemple pour tous ceux et toutes celles qui souhaitent leur succéder.

Consultation2005

«Jeunes en Europe»



Cette consultation européenne réalisée auprès des jeunes, du 30 août au 15 octobre 2005 a permis de lancer le débat, auquel la Maison de l'Europe des Yvelines se propose de répondre aujourd'hui. Le résultat de la enquête se trouve sur le portail de la Commission Européenne en 19 langues, pour permettre à un grand nombre de pays européens de s'approprier les données concrètes,.

Adelma di Biaso de la Direction Générale Education et Culture, venue tout spécialement de Bruxelles, a commenté les résultats, que la Maison de l'Europe des Yvelines a rassemblés dans un diaporama.

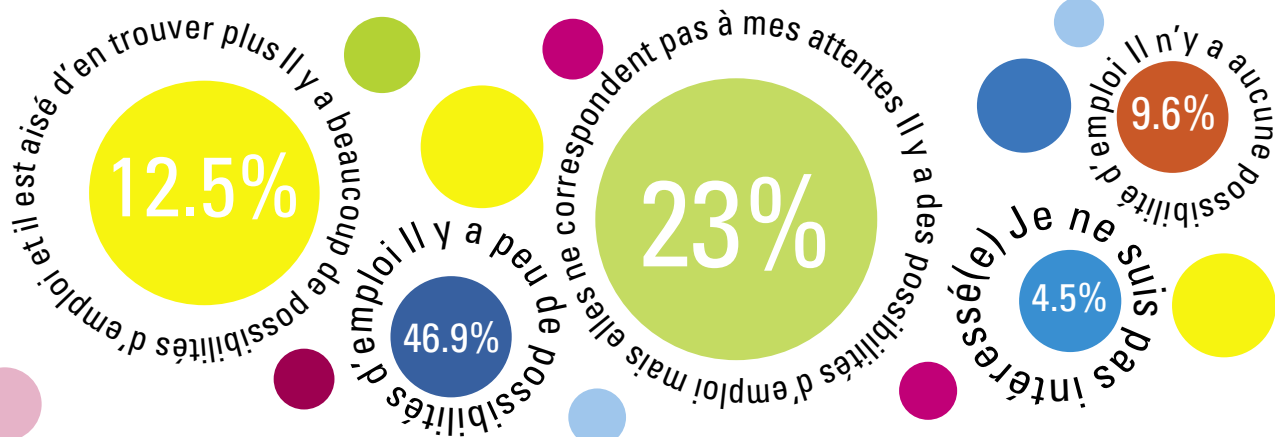
Selon elle, il est évident qu'il faut rapprocher les études du contexte professionnel. A ce titre, les programmes ERASMUS, LEONARDO répondent à cet objectif. Il est nécessaire de les développer.

ec.europa.eu/youth/youthweek/intro_consult_fr.html

Nous présentons ci-après quelques exemples de questions posées au cours de la consultation «Jeunes en Europe» permettant de mieux cerner leur avis sur le bilan actuel de la politique européenne de la jeunesse.

Consultation 2005 "Jeunes en Europe", leurs avis...

Comment évaluez-vous votre situation personnelle par rapport à ce qui doit être fait pour favoriser l'emploi ?

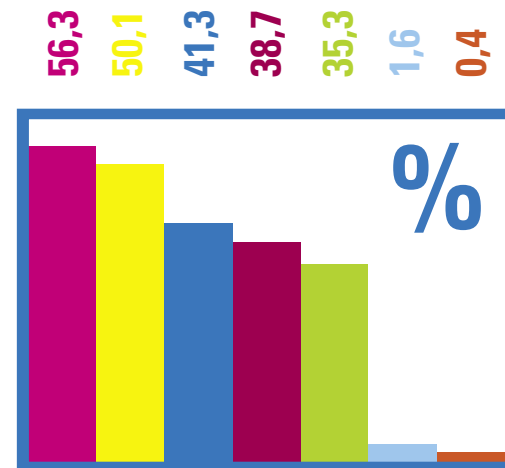


A votre avis quelles sont les principales raisons pour partir à l'étranger ?



Quels types d'actions devraient être entrepris pour développer les opportunités de travail pour les jeunes ?

- 1** + de possibilités d'avoir des expériences de travail
- 2** Rendre plus aisé l'emploi des jeunes
- 3** Plus de formation
- 4** Meilleures information sur les offres d'emploi en Europe
- 5** Aide personnalisée à la recherche d'emploi
- 6** Je ne sais pas
- 7** Sans opinion



Quels sont les obstacles liés au travail ou aux études à l'étranger ?



Modérateur :
Arnaud Pinon

Table ronde 1



Quelles formations
pour quels emplois?

Des élèves
du Lycée
International de
Saint Germain
en Laye



Afin de préparer avec beaucoup de soin le colloque prévu le 14 mars 2006, la Maison de l'Europe des Yvelines a contacté les établissements susceptibles d'y participer dès le mois de décembre 2005. Au cours du mois de février 2006, les proviseurs et les directeurs d'établissements ont reçu un appel à débattre dans les lycées, afin de cibler au mieux les questions à retenir pour le colloque.

Les interrogations suivantes ont été proposées par les élèves des lycées des bassins d'éducation de l'Académie de Versailles :

Quelles formations pour quels emplois ?

*pourquoi partir ? où partir ?
comment trouver un emploi
après ? les diplômés, les
formations, les langues ?*

Comment étudier et travailler en Europe ?

*quels employeurs, quels
programmes, quels organismes ?
quelles sont les conditions
matérielles et financières ?*



ciao hej moien hello salut hola labas tere ahoj

Question posée par
le Lycée Poquelin de Saint
Germain en Laye (78)

*«En quoi une
expérience dans
un autre pays
d'Europe
peut-elle être
une chance pour
trouver ensuite
un emploi?»*

Marie Petit

*DRH société BROSE France,
filiale française d'un groupe
allemand **

Marie Petit insiste sur la population biculturelle existante au sein de sa société. Chacun des salariés est en interface quasi quotidienne avec la maison mère allemande ainsi qu'avec des partenaires et autres entités du groupe à l'international.

Chargée du recrutement sur le site français, elle confirme qu'« à formations égales, elle privilégie les candidatures de personnes qui ont eu une expérience à l'étranger (l'avantage étant donné aux personnes ayant occupé un poste à l'étranger en secteur professionnel), démontrant ainsi la maîtrise réelle d'une langue étrangère (une bonne maîtrise de la langue anglaise étant de toutes les manières impérative), leur capacité d'adaptation aux différentes méthodes de travail, cultures ainsi que leur engagement à la mobilité en vue d'une carrière à l'international.

Marie Petit décrit son parcours professionnel, à titre d'exemple. Durant ses études en école de commerce, elle a effectué un stage de 4 mois en



Allemagne au sein de la maison mère de son employeur actuel et a par la suite effectué des missions pour cette entreprise lors de vacances scolaires ; elle a prouvé sa détermination et a été embauchée directement à la sortie de ses études en CDI par le groupe Brose en Allemagne où elle a travaillé 3 ans avant de rejoindre la filiale française du groupe il y a 2 ans.

Elle encourage donc vivement tous les candidats, à la recherche d'un emploi, à maintenir des contacts avec les entreprises, où ils effectuent leurs stages.

** filiale de l'équipementier automobile allemand Brose Fahrzeugteile (9000 personnes, CA 2,2 Mrds€)*

Jean-Louis Bonnat
*DRH société SALMSON,
filiale française d'un groupe
franco-allemand*

Selon **Jean-Louis Bonnat**, pour la plupart des salariés du groupe, l'anglais est indispensable et l'absence de maîtrise de cette langue est un «vrai handicap». Cette connaissance linguistique constitue un «passeport»



pour l'ouverture sur l'international. A titre d'exemple, il cite le recrutement immédiat d'un jeune ingénieur présentant les compétences techniques recherchées par la société SALMSON et parlant couramment l'anglais et l'allemand.

Il conclut, en affirmant que les séjours à l'étranger montrent l'esprit d'ouverture sur l'Europe du candidat à l'emploi.



Angela Kohler
DRH groupe VINCI-ENERGIE

Le groupe VINCI-ENERGIE compte 27 000 collaborateurs, dont 1/3 hors de France. A l'étranger, la société a une structure très décentralisée avec 700 entreprises, qui recrutent des dirigeants et des ingénieurs, montrant une grande capacité d'entrepreneuriat.

Pour pouvoir fonctionner dans une vingtaine de pays, il faut maîtriser

l'anglais, l'allemand ou l'espagnol, comprendre comment fonctionne ce groupe à la base français et posséder une connaissance des marchés locaux, afin de pouvoir négocier. L'expérience d'une mobilité à l'étranger est un plus et elle deviendra, dans le futur, une nécessité. L'esprit d'entreprise au sein d'un groupe industriel est très important.

Question posée par le Lycée
professionnel Jean Rostand de
Saint Ouen l'Aumône (95)

*«Pourquoi
inciter à aller
travailler en
Europe ? Quel
est le plus sur
un CV ? Après
une mobilité,
est-il plus
facile d'obtenir
un emploi en
France ?»*

Philippe Duviquet Consultant A.G. PROMOCONSULTANT

Grâce à une expérience d'environ 20 ans hors de France et d'une collaboration avec des Canadiens, Américains, Belges, Israéliens, **Philippe Duviquet**, ingénieur de formation, a dû, tout au long de sa carrière, faire des recrutements. Il rappelle les caractéristiques à valoriser pour construire son CV. Si un choix parmi plusieurs candidats s'impose, les atouts de la personne recherchée seront :

- faire preuve de «volontarisme» grâce à des jobs d'été (parfois plus faciles à obtenir à l'étranger qu'en France)
- faire preuve d'adaptation à différents comportements professionnels
- posséder l'anglais car ceci représente «un permis de conduire», un atout pour la recherche d'un emploi aussi bien en France qu'à l'étranger.
- chercher à se distinguer en possédant une autre langue que l'anglais.

Remarque : La plupart des pays baltes offre des candidats surdiplômés sur le marché du travail. En Belgique, pays



voisin de la France, on parle généralement 3 langues.

Philippe Duviquet confirme que pour l'obtention d'un poste en France, un parcours professionnel à l'étranger est un réel avantage.

Alex Alix ANPE Espace International

Aujourd'hui, de nombreux moyens sont mis en place pour répondre aux besoins du marché de l'emploi international. L'Union Européenne offre, aux travers de son réseau EURES, un large

éventail d'offres d'emploi, qu'il conviendrait de renforcer pour donner le maximum de chances aux demandeurs d'emploi européens. Ils pourraient ainsi profiter au maximum de la diversité culturelle des pays européens.

Michel Delannoy
*Président Exécutif de
l'association Rueil- Export*

Michel Delannoy rappelle que les pays asiatiques tels la Chine représentent

un « choc culturel » pour les sociétés françaises et européennes, qui souhaitent s'y implanter.

Il est relativement difficile d'aborder ces marchés et des éléments culturels sont indispensables avant d'engager toute démarche.

En conséquence, il encourage les jeunes, qui se sont déplacés pour le colloque, à approfondir le marché européen et il ajoute « votre marché, aujourd'hui, c'est l'Europe ! », avant d'aller au-delà.

De gauche à droite : Arnaud Pinon, Alex Alix, Michel Delannoy et Philippe Duviquet



**Question posée par le
Lycée International de
Saint Germain en Laye (78)**

*« Dans le cadre de
la mondialisation,
n'est-il pas plus
intéressant
d'aller travailler
en Chine ou au
Canada plutôt
qu'en Europe ? »*

Question posée par le
L.P.P. Saint Thomas de
Villeneuve de Saint
Germain en Laye (78)

*«Les diplômés à
l'intérieur de
l'Europe :
importance ?
équivalences ?
reconnaissance ?
validation des
acquis de
l'expérience
(diplômes
universitaires et
professionnels) ?»*

Gérard Links

*Délégué aux relations
internationales au Ministère
de l'Éducation Nationale*

L'Europe place «l'éducation et la formation tout au long de la vie» au premier rang des préoccupations politiques tant nationales que communautaires.

Le renforcement des qualifications et des compétences exige donc que chaque citoyen puisse anticiper et réussir les adaptations de son parcours personnel et professionnel, de l'enseignement scolaire jusqu'à la retraite.

Les différentes formations et emplois possibles tout au long d'une vie supposent une validation des acquis d'expériences afin de permettre la prise en compte des savoirs et du savoir-faire ainsi que la reconnaissance académique et professionnelle des diplômés.

La mise en place du LMD (Licence, Master, Doctorat) tente d'harmoniser les cycles d'études en Europe. La Commission européenne a mis en place des outils (Europass par exemple) pour faciliter la lecture des parcours.



L'information sur les meilleures procédures à suivre pour exercer une profession réglementée comme la lecture des parcours liés à des mobilités internationales et en Europe est établie par le centre ENIC-NARIC France (site internet www.ciep.fr/enic-naricfr/index.htm).

Ce centre établit des attestations de reconnaissance de niveau d'étude qui peuvent être présentées auprès d'un employeur ou d'un établissement de formation.

Il est toujours préférable avant de choisir une période de mobilité de partir en connaissance de cause, savoir ce que l'on attend de sa période de mobilité en fonction du domaine où l'on souhaite au retour travailler (privé ou public).

Brigitte Lestrade

Vice-Présidente des Relations Internationales à l'Université de Cergy Pontoise

Dans le but d'unifier les cursus universitaires, le schéma LMD a été instauré partout en Europe. Il y a donc reconnaissance de la licence française, mais il faut veiller à ce que l'on entend par «reconnaissance».

Actuellement, sur 12 000 étudiants inscrits à l'Université de Cergy Pontoise, 1 200 sont étrangers.

Pour être assuré de la valeur de son cursus, un étudiant français souhaitant poursuivre sa formation à l'étranger doit partir dans le cadre d'un partenariat entre universités.

Brigitte Lestrade, nous livre ses propos :

«Les diplômés en Europe deviennent de plus en plus importants ; l'exemple français l'atteste. Il y a une dizaine d'années, bon nombre d'étudiants quittaient l'université avec une licence en poche, certains poussaient jusqu'à la maîtrise, peu s'inscrivaient en DESS ou DEA (bac + 5). Aujourd'hui, la majorité

des étudiants souhaitent aller jusqu'à master, sachant que seul ce diplôme leur permettra de devenir cadre. Dans les autres pays européens, on constate un développement analogue. A côté de la nécessité d'études de plus en plus poussées, une autre exigence s'impose : aucune carrière digne de ce nom sans la maîtrise d'une, voire plusieurs langues étrangères. Et où peut-on le mieux acquérir les langues étrangères, si ce n'est à l'étranger ? Forts de ce constat, les pays européens se sont lancés dans la réforme dite L-M-D, L comme licence, M comme master et D comme doctorat. Cette réforme, introduite en même temps dans presque tous les pays d'Europe, est un formidable outil dans la main des étudiants qui savent s'en servir.

Le LMD permet de se construire un parcours européen, parce que :

- les diplômés se ressemblent ; une licence en France s'obtient après trois



ans, comme en Allemagne ou ailleurs, même chose pour le master, qu'on obtient en deux ans après la licence

- les diplômés sont reconnus ; une licence française est reconnue dans les autres pays européens pour s'inscrire en master (gardez néanmoins en mémoire que l'accès au master n'est pas de droit ; si on vous refuse en Espagne, c'est peut-être pour une question de niveau)

- dans le cadre d'un échange ERASMUS, les semestres sont reconnus ; les pays européens ont harmonisé la somme de travail requis pour l'obtention d'un semestre d'études.»

Extrait de l'intervention de Brigitte Lestrade

Question posée par le
Lycée Alain du Vésinet (78)

*«Les langues :
quel apprentissage,
quelle importance
de connaître et
pratiquer une
ou deux langues
étrangères, quelles
évolutions possibles
du système éducatif
français ?»*

Catherine Cotting

*Chambre de Commerce et
d'Industrie franco-allemande*

Catherine Cotting indique que 2 700 filiales allemandes sont installées en France et 1 400 entreprises françaises le sont en Allemagne. On recense donc 400 000 personnes qui participent aux échanges franco-allemands.

L'Allemagne est le marché le plus important d'Europe et elle occupe le 3ème rang mondial avec un PIB de 2 207 milliards d'Euros en 2004. Elle est aussi le 1er partenaire économique de la France et inversement. Cette tendance ne fait que s'accroître.

L'allemand est la langue la plus parlée dans l'Union Européenne (120 millions de personnes).

A côté de l'anglais, c'est la 2ème langue étrangère la plus parlée dans l'économie européenne et la 3ème au monde. Son importance ne cesse de s'accroître avec l'élargissement de l'U.E puisque les Polonais, les Tchèques et les Hongrois parlent en général l'allemand. Les sociétés vont donc de plus en plus recourir aux germanistes.



La France et l'Allemagne ont les marchés de l'emploi les plus vastes d'Europe. L'allemand est la langue la plus recherchée par les recruteurs après l'anglais. Cela ressort notamment des statistiques issues du site de l'ANPE. Parmi les offres d'emploi les plus prisées, les fonctions à caractère commercial, les postes dans la finance ou la gestion, les techniciens, l'assistanat en général et de multiples postes d'intermédiaires entre filiales et maison mère.

Intégrer la culture de l'autre, connaître son histoire, comprendre ses mécanismes de pensées et ses différences culturelles, tels sont les atouts de tout candidat à l'emploi pour ces sociétés.

Alain Paccard

Inspecteur de l'Éducation Nationale

Alain Paccard, en charge des sections européennes en lycée professionnel dans l'Académie de Versailles, expose dans un premier temps les objectifs des filières professionnelles, à savoir :

- attester de compétences professionnelles du CAP au Baccalauréat professionnel
- permettre l'adaptabilité et l'insertion professionnelle
- continuer un cursus de formation au-delà du baccalauréat professionnel.

Il poursuit en précisant que les élèves de lycées professionnels peuvent comme les élèves des lycées généraux et technologiques solliciter une admission en section européenne. Offrir aux bacheliers professionnels la possibilité de voir figurer sur leur diplôme l'indication «section européenne» en anglais, en allemand ou en espagnol est devenu réalité dans l'Académie de Versailles.

Les élèves bénéficient d'un enseignement professionnel, dispensé en partie



en langue étrangère et effectuent une période de formation en entreprise dans un pays de l'Union européenne.

Ce dispositif fortement soutenu par les programmes européens Leonardo Da Vinci, Socrates, par les fonds sociaux européens (F.S.E) et par la Région Ile de France, favorise la mobilité professionnelle qui, sur un marché de l'emploi souvent difficile d'accès, est un atout essentiel.

L'Académie de Versailles s'inscrit dans une démarche d'ouverture vers l'Europe et fait preuve d'un réel dynamisme dans le développement des sections européennes professionnelles.

Ainsi s'exprime Catherine Cotting :
«la réussite d'une simple négociation et à plus grande échelle d'une fusion entre entreprises dépend de cette parfaite connaissance de la langue et de la culture de l'autre. A l'heure où tout le monde parle anglais, il importe plus que jamais de se distinguer et d'augmenter ses chances à l'embauche par la maîtrise d'une seconde langue telle que l'allemand. Le marché est exigeant, à parcours similaire, on favorise sans aucun doute celui qui apportera ce plus linguistique et à fortiori s'il s'accompagne d'un double diplôme transnational.»



Annick Tesson

*Proviseur du Lycée Alain
du Vésinet (78)*

Annick Tesson témoigne de l'intérêt des sections européennes, ouvertes au Lycée Alain.

- 1) pour les élèves volontaires qui bénéficient d'un enseignement en Histoire-Géographie ou d'une autre discipline en langue étrangère
- 2) pour les équipes pédagogiques qui développent un travail en interdisciplinarité. La démarche d'un tel projet est valorisante et crée une véritable dynamique au sein du lycée
- 3) pour l'établissement, un projet européen ou à l'international donne une nouvelle dimension au projet d'établissement. Il permet de nombreux contacts avec les milieux économiques et culturels des différents pays.



Brigitte Parry *European Schoolnet*

Brigitte Parry est responsable de la mise en réseau des écoles et des activités qui s'y rapportent. Elle est en charge également de la lettre d'information multilingue destinée aux enseignants. Parmi ses principaux projets, on peut citer : coopération pédagogique via le net, Printemps de l'Europe, Mon Europe et l'espace Comenius. Elle a mis en place son projet de collaboration européen ICT avec le réseau internet pour les écoles en 1996.

Brigitte Parry joue un rôle très important au sein de la Commission Européenne pour la mise en œuvre et le développement de projets dans les établissements scolaires. L'objectif visé est qu'un maximum d'élèves et d'enseignants de tous les pays d'Europe puisse mieux se connaître, envisager, développer et conduire des projets communs.

Par exemple, l'organisme European Schoolnet organise le Printemps de l'Europe, évènement de sensibilisation des jeunes aux questions européennes. Des activités et des débats sont organisés dans les établissements scolaires des pays membres ou futurs de l'UE sur différents thèmes.

Brigitte Parry a insisté fermement sur le fait que **tous** les jeunes en sortant du système scolaire devraient être capables de parler naturellement une seconde langue et que les dispositifs mis en place actuellement devraient être généralisés et non plus réservés à quelques élèves.

Malheureusement, sa trop courte intervention au cours du colloque, par manque de temps, n'a pas permis de présenter toutes les actions dont elle assure la coordination. Les chefs d'établissement et les enseignants sont vivement encouragés à visiter le site : www.europeanschoolnet.org

Un autre groupe
d'intervenants

Table ronde 2



Comment étudier et
travailler en Europe?

Une élève
du Lycée de
Poissy (78)



Francisco Rodriguez Queiruga
*Secrétaire Général de la
Chambre de Commerce
franco-espagnole*

Francisco Rodriguez Queiruga, actuel Secrétaire Général de la Chambre de Commerce d'Espagne en France, précise que la COCEF compte environ 400 membres en France et en Espagne tous secteurs d'activité confondus et fédère les intérêts de plus de 2500 entreprises, membres des sept chambres de la Fédération Européenne. L'objectif de la COCEF est de favoriser le développement des relations économiques commerciales, touristiques et culturelles entre la France et l'Espagne.



La COCEF constitue un trait d'union entre les milieux économiques français et espagnols et peut ainsi apporter son soutien dans le cadre de l'emploi.

Francisco Rodriguez Queiruga apporte son témoignage personnel. Economiste de formation, il est arrivé en France il y a environ 15 ans et a étudié le droit communautaire dans l'hexagone.

www.cocef.com

Questions posées par le
Lycée Passy Buzenval de
Rueil- Malmaison (92)

*«Pour étudier
dans un autre
pays d'Europe,
comment trouver
un établissement
d'accueil ?»*

Questions posées par le
Lycée Passy Buzenval de
Rueil-Malmaison (92)

*«Doit-on
opter pour la
formation en
alternance
ou à temps
plein ?»*

Claudine Delafoy
*Chambre de Commerce
et d'Industrie Yvelines
Val d'Oise*

La CCI Versailles gère 14 Instituts de formation par alternance implantés sur les 2 départements : Yvelines & Val d'Oise avec chacun leurs spécificités. Tous les jeunes de nos Instituts, au nombre de 5100 à la rentrée 2005, sont en formation professionnelle en alternance, c'est-à-dire en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation du niveau CAP au niveau BAC + 5.

L'EUROPE dans ce système en alternance.

En post alternance : *La CCI Yvelines Val d'Oise compte 8 années d'expérience positive au service des apprentis. Grâce au programme européen Leon-*



ardo da Vinci, tous les apprentis de nos Instituts ont la possibilité à la fin de leur contrat d'apprentissage :

- *d'avoir un renforcement linguistique*
- *d'effectuer un stage professionnel de 5 mois dans une entreprise européenne dans le métier correspondant à leur formation professionnelle.*

Au cours de l'apprentissage :
Certains de nos Instituts organisent des stages professionnels en entre-

prises européennes, de 2 à 4 semaines, grâce au «dispositif régional de mobilité transnationale des apprentis» du Conseil régional Ile de France.

Ces actions se réalisent en partenariat constant avec le Rectorat de Versailles, qui développe pour sa part les sections européennes dans les lycées professionnels au niveau Baccalauréat professionnel.

Pour les entreprises, La CCI Yvelines Val d'Oise héberge l'**Euro Info Centre**, qui fait partie d'un réseau européen de 300 relais d'information répartis sur l'ensemble du territoire de l'Union Européenne.

L'**EIC** a pour mission d'informer et de conseiller les entreprises sur la législation, les programmes européens et de les aider à se positionner sur le marché européen.

L'**EIC** est aussi un relais permanent avec la Commission européenne. C'est un service européen au service

des entreprises ; le développement européen des entreprises est important pour l'avenir de tous, ce sont ces entreprises qui vous recrutent ou vous recruteront.

Pourquoi nos Instituts cherchent-ils à promouvoir la mobilité en Europe ?

- pour donner une dimension européenne à votre formation professionnelle
- pour valoriser votre expérience professionnelle mais aussi culturelle, personnelle et linguistique
- pour enrichir votre curriculum vitae et vous démarquer sur le marché du travail.

A C.V. égal, les entreprises recrutent plutôt des jeunes qui ont réalisé un parcours en Europe.



Alors bonne
route à toutes
et tous,
l'Europe est
en marche,
saisissez votre
chance !!!



Question posée par le
Lycée Louise Michel
de Nanterre (92)

*«Où et comment
trouver du travail
en Europe ?
Quelles sont les
aides apportées et
les démarches à
effectuer ?»*

Brigitte Martinez
*Responsable Département
Interentreprises MERCURI
INTERNATIONAL*

Mercuri International est un cabinet spécialisé dans l'amélioration et l'efficacité des performances commerciales au niveau international.

«Une entreprise comme MERCURI INTERNATIONAL accueille volontiers des stagiaires qui ont déjà eu une mobilité à l'étranger qui leur a donné une meilleure aisance linguistique, mais aussi une ouverture culturelle nouvelle. Cela peut être un facteur non négligeable pour leur recherche d'emploi futur hors de France ou dans des entreprises à caractère européen ou international».



Les offres de travail en Europe sont nombreuses, elles dépendent du secteur d'activité, du niveau de qualification et du pays d'accueil. Par exemple dans le domaine de l'hôtellerie-restauration tous les pays européens sont demandeurs, dans le secteur administratif, il est plus facile de trouver un emploi en Irlande qu'en Angleterre. Les annonces sur internet facilitent la recherche et de nombreux organismes peuvent aider à concevoir et organiser votre projet professionnel. Les ambassades, les chambres consulaires, l'ANPE internationale... peuvent également apporter des éléments de réponse.

Philippe Trolliet

Conseiller pour les Affaires européennes du Président Conseil Economique et Social de la Région Ile-de-France (CESR)

Philippe Trolliet souligne l'intérêt des sections européennes pour les formations professionnelles. Il constate que nous sommes encore loin des objectifs à atteindre, surtout en ce qui concerne la connaissance des langues et l'implication européenne des acteurs franciliens. Ainsi, la sensibilisation sur les thèmes européens n'atteint pas encore suffisamment de jeunes Franciliens, précise Philippe Trolliet, malgré les efforts consentis par la Région en faveur de l'information européenne des lycéens et des apprentis. Toutefois, ce colloque représente une excellente opportunité pour aider à améliorer cette situation.

En ce qui concerne les interventions de la Région, le Conseil régional d'Ile-de-France apporte un soutien de plus en plus important aux actions de mobilité européenne tant pour les apprentis, les lycéens que les demandeurs d'emploi.

Il est également possible d'obtenir son soutien ainsi que celui des fonds européens (FSE) pour financer une bourse de stage dans un autre pays européen ou pour réaliser un projet financé dans le cadre de différents programmes européens.

En matière de droit du travail, il n'existe actuellement pas de droit du travail au niveau communautaire.

Des conventions permettent l'application de la législation du travail. Le droit du travail est complexe, il convient de bien s'informer auprès des services compétents avant de signer un contrat de travail.

www.cesr-iledefrance.fr



Question posée par le Lycée Hôtelier de Guyancourt (78)

«Quelles sont les conditions matérielles et financières, quelle législation sociale est appliquée, quelles conditions d'hébergement sont proposées ?»

Question posée par Le Lycée
Jules Verne de Sartrouville (78)

«*EUROPASS :
Quelle est sa
valeur, est-il
reconnu par
les employeurs
français ?*»

Catherine Beaufls
*Animatrice du Centre
Ressources «Mobilité
en Europe et Formation
professionnelle» de
l'Académie de Versailles*

Catherine Beaufls rappelle que l'Europass permet de disposer de plusieurs instruments sous un format convivial. Il est une reconnaissance des acquis professionnels et linguistiques au niveau européen lors d'une mobilité dans un des pays de l'UE.

Le Porte-folio Europass regroupe cinq documents :

- 1 CV européen
- 1 passeport des langues européennes
- 1 europass-mobilité
- 1 supplément aux diplômes europass (à destination des grandes écoles, des universités, des BTS)
- 1 supplément au certificat europass pour toutes les qualifications professionnelles.

Ces documents en ligne peuvent être consultés par les entreprises européennes.

En retraçant les différents parcours européens de formation effectués, l'Europass Mobilité fournit aux employeurs actuels ou futurs des références appréciables voire déterminantes. Il devient un véritable passeport pour l'emploi et la promotion professionnelle.

Actuellement, plus de 80 000 Européens ont obtenu un «Europass-Mobilité» depuis le début du programme (1999-2000), dont environ 17 500 en France.

www.europass-france.org et
www.europass.cedefop.europa.eu





*Michel Stiernon et ses
élèves du CFA Tecomah (78)*

Un public enthousiaste !

Alain Boissinot
Recteur de l'Académie
de Versailles,
Chancelier des Universités

Alain Boissinot attire l'attention du public en rappelant que l'on a trop longtemps considéré que l'éducation était uniquement du ressort de l'Etat. Cette conception est limitée et l'Education doit être pleinement partie prenante de la construction européenne.

L'Académie de Versailles s'engage dans un processus d'échanges et de mobilité entre tous les pays d'Europe car l'enjeu est important pour tous les jeunes des lycées généraux, technologiques et professionnels.

Alain Boissinot insiste sur l'intérêt et la nécessité pour les lycées professionnels d'être intégrés dans cette démarche d'ouverture sur l'Europe tant au niveau linguistique qu'au niveau des apprentissages professionnels. Il s'agit pour les jeunes d'étudier la langue du pays voisin et d'étudier dans leur langue. Il est important que le rapprochement entre les langues et les cultures des pays européens ne soient pas seulement l'affaire d'une formation disciplinaire linguistique

traditionnelle mais aussi de la connaissance de l'histoire des pays européens. Dans ce contexte, un nouveau manuel d'histoire franco-allemand conçu par des universitaires des deux pays va être édité et distribué dans un premier temps aux classes de Terminale. Son impression sera faite dans les deux langues concernées.

Alain Boissinot souligne l'importance pour tous les jeunes d'apprendre plus de deux langues (dont l'anglais). Une mesure phare de la loi d'orientation oblige la mise en place de groupe réduit pour l'apprentissage des langues. Pour montrer sa détermination à faire évoluer l'enseignement des langues, l'Académie de Versailles a fait le choix de l'étendre aux langues vivantes 2. Il est souhaitable d'orienter les possibilités vers plus de diversité des langues européennes dans tous les parcours de formation. Dans la dynamique du Cadre européen commun de référence et des nouveaux programmes, la communication orale et sa maîtrise

sont prioritaires. La pratique de l'oral comme outil d'échange doit être un axe fort de la pédagogie à mettre en oeuvre. L'objectif de l'allègement d'effectif est d'obtenir une amélioration de toutes les compétences langagières grâce à un entraînement intensif et régulier dans le domaine de l'oral.

Le processus d'harmonisation des diplômes vise à accompagner le souhait pour tous les jeunes européens de se sentir chez eux et non à l'étranger, lorsqu'ils voyagent en dehors de leurs frontières.

Ces évolutions prennent en considération les exigences de poursuite d'études et d'insertion professionnelle des jeunes.

M. le Recteur de l'Académie de Versailles remercie les participants de leur attention et s'adresse particulièrement aux jeunes en les félicitant pour leur intérêt à s'engager dans un parcours professionnel européen et même mondial.



Regina Lecointe
Secrétaire Générale de la Maison
de l'Europe des Yvelines

Regina Lecointe adresse ses plus vifs remerciements aux nombreux intervenants qui ont bien voulu prendre un peu de leur temps très précieux pour participer à ce colloque «l'Europe, une chance pour trouver un emploi !» et qui pour certains sont venus de très loin.

Regina Lecointe espère que les questions posées par les jeunes ont obtenu quelques réponses mais surtout que ce colloque a permis de les encourager à poursuivre leur projet professionnel à travers un parcours européen. Les témoignages ont été nombreux et de très grande qualité.

Elle remercie vivement M. le Maire de Chatou d'avoir permis la réalisation du colloque dans cette magnifique salle et M. le Recteur de l'Académie de Versailles pour sa synthèse et les perspectives d'évolution du système éducatif vers une réelle ouverture européenne.

Arnaud Pinon, Directeur de la Maison Jean Monnet sera



également chaleureusement remercié pour sa collaboration à l'organisation du colloque et surtout pour son rôle d'animateur et de modérateur des débats, rôle difficile compte tenu des nombreuses interventions mais conduit avec beaucoup d'efficacité.

Les établissements scolaires présents lors du colloque du 14 mars 2006

		Etablissements	Téléphone	Site internet	
	78500	Lycée Jules Verne 2, rue de la Constituante, Sartrouville	01 61 04 13 00	www.lyceejulesverne.net/	
	78300	Lycée A. Bolland 62, bd Devaux, Poissy	01 30 06 38 48	www.ac-versailles.fr	
	78175	Lycée International 2bis, rue du Fer à cheval, St Germain en laye	01 39 10 94 11	www.ac-versailles.fr	
	78250	CFA Tecomah chemin de l'Orme Rond, Jouy en Josas	01 39 67 12 00	www.tecomah.fr/	
	78110	Lycée Alain 25, route de la Cascade, Le Vésinet	01 34 80 44 00	www.lyc-alain-vesinet.ac-versailles.fr	
	78042	Lycée d'Hôtellerie et du Tourisme place Rabelais, Guyancourt	01 30 96 12 00	www.ac-versailles.fr	
	78100	Lycée Poquelin 72, rue Léon Désoyer, St Germain en laye	01 30 87 44 00	www.ac-versailles.fr	
	78100	Institut St Thomas de Villeneuve 15, rue des Louviers, St Germain en laye	01 39 10 34 00	www.stv-st-germain.org	
	92500	Lycée Passy Buzenval 50, rue Otis Mygatt, Rueil Malmaison	01 41 39 81 81	http://passy-buzenval.asso.fr	
	92000	Lycée Louise Michel 11, boulevard du Midi, Nanterre	01 47 24 00 86		
	95130	Lycée E. Rostand 75, rue de Paris, St Ouen l'Aumone	01 34 48 57 30	www.ac-versailles.fr	

Forum des stands



Salle Jean Françaix





BILD (Bureau International de Liaison et de Documentation)

50, rue de Laborde
75008 Paris
Tél : 01 43 87 25 50
www.bild-documents.org



Deutsch-Französische Jugendwerk
Office franco-allemand pour la Jeunesse

OFFICE FRANCO-ALLEMAND POUR LA JEUNESSE

51, Rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris
www.ofaj.org

*Point info OFAJ à la Maison de l'Europe
des Yvelines - 37bis avenue du Maréchal
Foch, Chatou 78400*



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VERSAILLES / VAL D'OISE

Claudine Delafoy
Direction enseignement
36, rue du Parc de Clagny
78000 Versailles
www.versailles.cci.fr



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE FRANCO-ESPAGNOLE

Francisco Rodriguez Queiruga
Secrétaire Général
COCEF
22, rue Saint Augustin,
75002 Paris
Tél : 01 42 61 33 10
www.cocef.com



UFCS (Union féminine civique et sociale)

UFCS National
6, rue Béranger
75003 Paris
Tél : 01 44 54 50 54
www.ufcs.org



ASSOCIATION JEAN MONNET

9 bis, rue Georges Berger
75017 Paris
Tél : 33 (0) 1 56 33 71 00
www.jean-monnet.net



Deutsch-Französische
Industrie- und Handelskammer
Chambre Franco-Allemande
de Commerce et d'Industrie

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE FRANCO-ALLEMAND

Catherine Cotting
18, rue Balard
75015 Paris
www.francoallemand.com



RECTORAT DE VERSAILLES

3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex
Tél : 01 30 83 44 44
www.ac-versailles.fr



Centre ressources
mobilisé en Europe
et formation professionnelle

CENTRE DE RESSOURCES EUROPE

Lycée Gustave-Eiffel
78, avenue du Président-Pompidou
92500 Rueil Malmaison
Contact : Catherine Beauflis
Tél : 01 47 08 92 48
mobiliteeuropeenne@ac-versailles.fr



ECOLE FRANCO-ALLEMANDE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

EFACI / double cursus BTS
Commerce International ou Gestion et
Industriekaufmann
34, rue Baudin
92130 Issy les Moulineaux
Tél : +33 (0)1 41 08 70 07
www.efaci.com



Les Jeunes Européens
France

JEUNES EUROPEENS FRANCE

95, rue de Rennes
F - 75006 Paris
Tél : 01 45 49 81 66
www.jeunes-europeens.org



CLUB TELI

Association TELI
2, chemin de Golemme
74600 Seynod
Tél : 04 50 52 26 58
www.teli.asso.fr



INTERCONNECTION

Interconnection Exchanges Ltd.
14, Georges Quay – 4th Floor
Cork, IRELAND
Tél : 00353 (0)21 49 15 298
www.interconnection-europe.com



CIO RELAIS EUROPE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

9, rue Armagis, 78100 Saint-Germain-en-laye
Tél : 01 39 04 18 70
www.orientation.ac-versailles.fr/cio-saint-germain/



CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL ILE-DE-FRANCE

29, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris
Tél : 01 53 85 66 25
www.cesr-ile-de-france.fr



CONSEIL REGION ILE-DE-FRANCE

33, rue Barbet de Jouy, 75007 Paris
Tél : +33 1 53 85 53 85
www.iledefrance.fr



ENVOL ESPACE

Le Triffide, 18, rue Claude Bloch
14050 Caen CEDEX 4
Tél : 02 31 43 82 83
www.envol-espace.fr



EVEIL ASSOCIATION

10, quai Jean Mermoz, 78400 Chatou
Tél : 00 33 1 30 53 43 24
fax : 00 33 1 34 80 60 77
info@eveil.asso.fr

MICHAELS FORMATION

MICHAELS FORMATION EN ENTREPRISE
10, rue du Colisée, 75008 Paris
Tél : 00 33 1 56 88 29 87
www.testenglish.com

FONDATION DU LAND DE BADEN-WURTEMBERG (GROUPE REGIONAL PARISIEN)

Landesstiftung Baden-Württemberg
Im Kaisemer 1, 70191 Stuttgart
Tél : +49 (0) 711 / 24 84 76 – 0
Fax : +49 (0) 711 / 24 84 76 – 50
info@landesstiftung-bw.de



ANPE

20ter, rue Schnapper,
78100 Saint-Germain-en-laye
Tél : 01 39 73 85 11
www.anpe.fr



ESPACE EMPLOI INTERNATIONAL

48, boulevard de la Bastille
75012 Paris
Tél: 01 53 02 25 50
www.emploi-international.org
ec.europa.eu/eures/



MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37bis, avenue du Maréchal Foch
78400 Chatou
Tél : +33 1 39 52 36 21
contact@maison europe78.eu
www.maison europe78.eu

Entreprises participant aux tables rondes



BROSE FRANCE S.A.S.

Parc d'Activités Actipôle,
1 Avenue Joseph Kessel
78960 Voisins-le-Bretonneux
Phone: +33 1 3012 0980
Telefax: +33 1 3048 9803
www.brose.net
paris@brose.net



VINCI – ENERGIES

280, rue du 8 Mai 1945 –B.P. 72
78360 Montesson cedex
Tél : +33 1 30 86 70 16
Fax :+33 1 30 86 70 21
akohler@vinci-energies.com



SALMSON

53 boulevard de la République
78400 Chatou
Tél : + 33 1 30.09.81.81
Fax : +33 1 30.09.81.01
www.salmson.com



A.G. PROMOCONSULTANT

Société de gestion - portage salarial
21, avenue Edouard Belin
92500 Rueil-Malmaison
Tél : + 33 1 47 14 19 03
Télécopie : +33 1 47 14 93 28
www.agpromoconsultant.com



RUEIL EXPORT

42 avenue Paul Doumer
92500 Rueil Malmaison
Tél : +33 1.47.51.90.98
Fax : +33 1.47.51.88.89
contact@rueil-export.com
www.rueil-export.com

CENTRE DE RESSOURCES EUROPE

Lycée Gustave-Eiffel
78, avenue du Président-Pompidou
92500 Rueil Malmaison
Tél : 01 47 08 92 48
Courriel :
mobiliteeuropeenne@ac-versailles.fr
www.ac-versailles.fr

ASSOCIATION JEAN MONNET

9 bis, rue Georges Berger
75017 Paris
Tél : 33 (0) 1 56 33 71 00
www.jean-monnet.net

MINISTERE DE L'EDUCATION

Délégation aux relations
internationales et à la Coopération au
Ministère de l'Éducation Nationale
www.education.gouv.fr

HOTEL DE VILLE

Place du Général de Gaulle
78401 Chatou cedex
Tél : 01 34 80 46 00
Fax : 01 34 80 46 06
www.chatou.fr

COMMISSION EUROPEENNE

Fonds Social Européen
ec.europa.eu/employment_social/esf2000

CONSEIL GENERAL DES YVELINES

2 place André Mignot
78012 Versailles cedex
Tél : 01 39 07 78 78
contact@cg78.fr
www.cg78.fr

FEDERATION FRANCAISE DES MAISONS D'EUROPE

35, rue Croix Baragnon
31000 Toulouse
Tél : +33 (0)5 61 53 86 43
Fax : +33 (0)5 61 53 94 86
www.maisondeurope.org

OFAJ

51, rue de l'Amiral Mouchez, 75013 Paris
**Point info OFAJ à la Maison
de l'Europe des Yvelines**
37bis, avenue du Maréchal Foch
78400 Chatou
Tél : +33 (0)1 39 52 36 21
contact@maisoneurope78.eu
www.maisoneurope78.eu

RECTORAT DE VERSAILLES

3, boulevard de Lesseps
78017 Versailles cedex
www.ac-versailles.fr

Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS)

4, avenue de la pépinière
78222 Viroflay cedex
Tél : 01 39 24 24 70/Fax : 01 39 24 24 77
www.ddjs-yvelines.jeunesse-sports.gouv.fr

Direction de la Publication : MAISON DE L'EUROPE DES YVELINES

37bis, rue du Maréchal Foch - Chatou

Directrice de la Publication :

Regina Leconte

Rédaction :

Christine Colleville & Nicole Cabot

Crédits photos :

Maison de l'Europe des Yvelines

Conception graphique/maquette :

Deborah Wickham, Chatou 01 30 53 77 74

Impression : Marly Impression
Multimedi@ 01 39 58 73 04

Décembre 2006